

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30**

N° DEL2021\_251 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAAF  
OCCITANIE -  
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

#### **L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

#### **Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

#### **Membres excusés** :

Messieurs Pascal PRAGNERE, Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

#### **Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

**Votants : 47**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021**

### **N° DEL2021\_251 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAAF OCCITANIE - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

#### **Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur,**

Le volet agriculture du plan de relance atteint 1,2 milliards d'euros, décliné en de nombreuses mesures. La mesure n°13 du plan de relance est dédiée au partenariat État/collectivités au service des projets alimentaires territoriaux (amplification), doté de 80 millions d'euros au niveau national.

L'objectif est de soutenir le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT) pour faire des territoires des moteurs d'une agriculture et une alimentation saines, sûres et durables dans les territoires. Des enveloppes régionales sont mises en place et la région Occitanie se voit ainsi dotée d'une enveloppe de 10 millions d'euros dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER). Ces fonds sont mobilisables via un appel à candidatures régional avec instruction conjointe de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et de la région Occitanie.

Le projet alimentaire territorial de l'Albigeois, créé en 2018 sous l'impulsion de la ville d'Albi et en partenariat avec de nombreuses structures du territoire dont la communauté d'agglomération de l'Albigeois, a été labellisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation en avril 2021. Il consolide un programme large d'actions liées aux grands enjeux de l'alimentation et portées par les partenaires du PAT.

La ville d'Albi, en accord avec le comité de pilotage du PAT de l'Albigeois, a déposé un dossier de candidature à cet appel à projets auprès de la DRAAF Occitanie. L'objectif est de pouvoir obtenir des financements sur des actions en cours pour lesquelles un soutien financier à la mise en œuvre paraît nécessaire. Cet appel à candidatures est aussi l'occasion de faire émerger de nouveaux partenariats et d'accompagner le développement de nouveaux projets. En tant que partenaire du PAT, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a été sollicitée afin d'intégrer ses actions à cette candidature.

Deux actions relèvent du périmètre d'intervention du PAT :

- l'évènement grand public Fermes en ville qui sensibilise aux enjeux d'une alimentation saine et locale ;
- le projet de création d'une exploitation agroforestière indiqué au plan économie sociale et solidaire de la communauté d'agglomération.

Pour l'évènement Fermes en ville, il s'agirait de financer essentiellement des dépenses d'organisation et de logistique événementielle (environ 15K€). La création d'une exploitation agricole serait quant à elle conditionnée à la réalisation d'une étude d'opportunité et le cas échéant de conception, pour un coût de prestation d'environ 30K€.

Selon la nature des dépenses retenues, le taux de subventionnement dans le cadre de l'appel à projet pourra atteindre 70%.

S'agissant des organismes publics, la DRAAF Occitanie prendra en considération les seules actions ayant fait l'objet d'une délibération préalable autorisant l'exécutif à solliciter un financement dans le cadre de cet appel à projets.

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021,

VU l'enjeu que représente l'alimentation sur notre territoire et la pertinence de mener de nouvelles actions en la matière,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la sollicitation d'un financement pour les deux actions pré-citées dans le cadre de la candidature de la ville d'Albi à l'appel à projets PAT de la DRAAF Occitanie.

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,  
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY